

Guide pratique

POUR BIEN CONSTRUIRE EN **PAYS DU VEXIN NORMAND**



Apprenons
à découvrir,
à respecter et
à valoriser
notre territoire
pour mieux
le préserver

Plaquette réalisée par :
Le Pays du Vexin Normand

Conception graphique :
Karine Pertoldi 06 16 81 34 73

Crédits photographiques :
Pays du Vexin Normand

Imprimeur :
IROPA



Ne pas jeter sur la voie publique

le 27.04.2017



Préface

LE PAYS DU VEXIN NORMAND est situé au nord-est du Département de l'Eure en Région Haute-Normandie et s'étend sur plus de 1 200 km².

Il regroupe plus de 77 000 habitants au sein de 109 communes, réparties sur 6 cantons : Ecos, Gisors, Etrépigny, Lyons-la-Forêt, Fleury-sur-Andelle et Les Andelys.

La position de ce territoire, situé à la frontière de la région parisienne et de l'agglomération rouennaise, le rend très attractif pour les populations venues d'Ile-de-France et de Seine-Maritime, qui y trouvent une qualité de vie et des coûts immobiliers plus abordables que dans leurs régions d'origine.

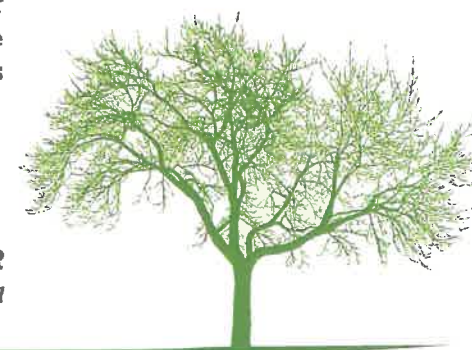
Chaque année en France, une superficie représentant l'équivalent d'un département est urbanisé. Le Pays du Vexin Normand n'échappe pas à cette urbanisation grandissante. La pression foncière est importante sur ce territoire qui garde pourtant le charme des paysages de campagne. La majorité des communes compte moins de 500 habitants, traduisant ainsi un caractère rural prononcé du territoire. Le Vexin Normand est au cœur d'un cadre de vie de qualité : paysages vallonnés, petites routes qui serpentent entre les champs et les forêts, villages parsemés de jardins et de vergers. Ce décor attachant constitue un élément clef de l'identité du Vexin Normand, qui fonde le lien affectif entre les habitants et leurs espaces.

Pour faire face à l'augmentation de la population, l'étiement des villages et la banalisation des paysages naturels et bâtis typiques du territoire du Vexin Normand, les élus du Pays se sont engagés dès 2004 dans l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT). Ce document d'urbanisme, approuvé en 2009 affiche une triple ambition de croissance maîtrisée, de dynamisme économique et de renforcement de la qualité du cadre de vie.

Pour compléter cette démarche urbanistique et préserver la diversité des paysages du Vexin Normand, les élus du Pays se sont engagés dans la réalisation d'une Charte Architecturale et Paysagère, validée le 9 septembre 2010.

Ce projet, inscrit au Contrat de Pays 2007-2010 (fiche action n°2) et soutenu par le Conseil Régional de Haute-Normandie et par l'Union Européenne, a pour ambition majeure d'offrir des solutions concrètes pour pérenniser l'authenticité de notre territoire. L'objectif de la démarche est d'accompagner le développement qualitatif des constructions et la valorisation de notre territoire.

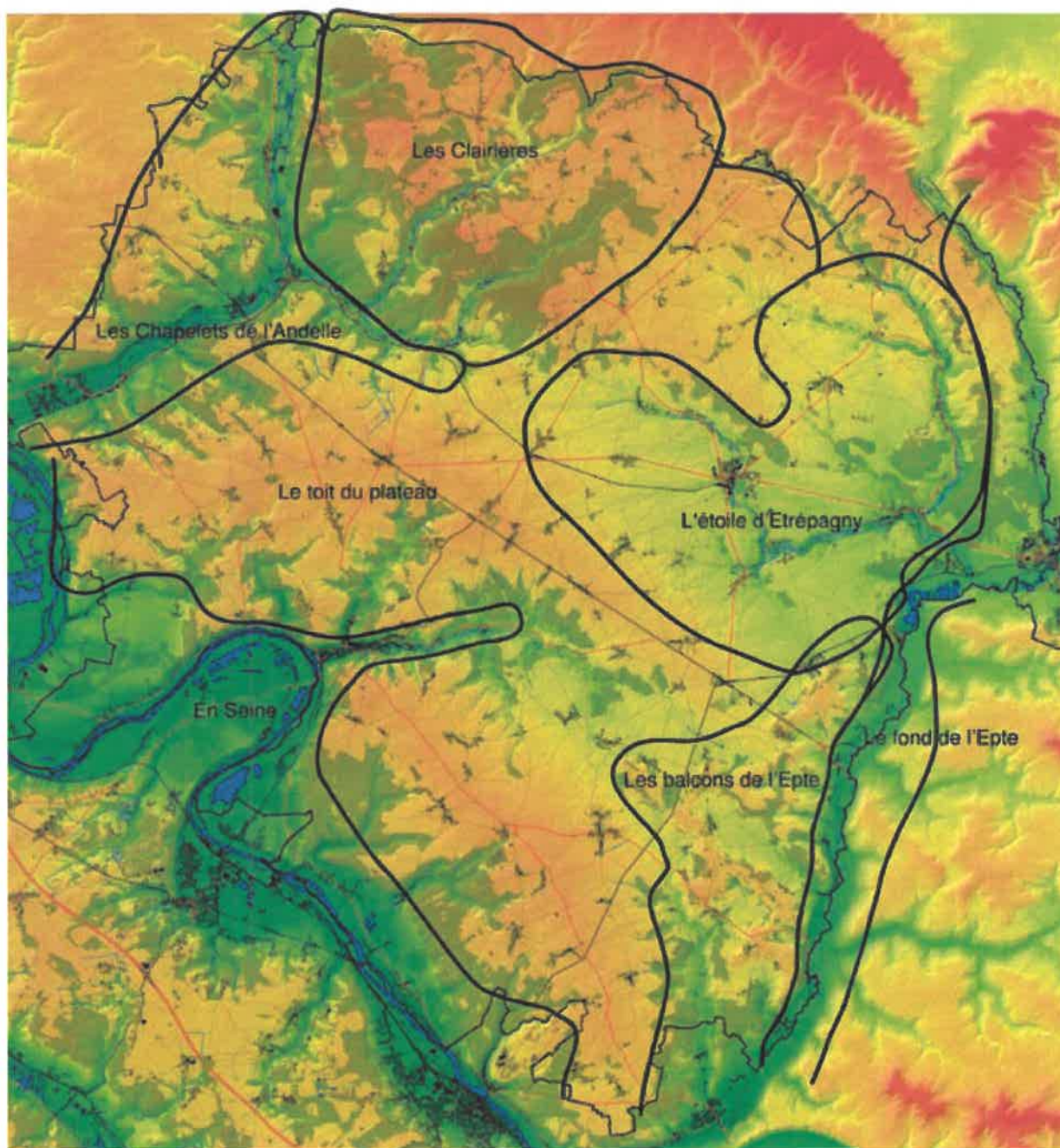
Thierry PLOUVIER
Président du Pays du Vexin Normand



Les 7 ensembles paysagers du Pays du Vexin Normand

Le Pays du Vexin Normand est composé de 7 entités paysagères qui composent la richesse de son territoire :

- **Le toit du plateau**, situé sur la partie la plus élevée et la plus plate, au centre du territoire. Il est caractérisé par de grandes étendues agricoles, parsemées de villages implantés sur des micro reliefs et traversé par la RD 6014, dorsale traversante du territoire.
- **L'étoile d'Etrépagny**, située autour de la commune du même nom. Les vallées y sont très encaissées, l'urbanisation est diffuse et linéaire. Les villages s'étirent "en étoile" comblant ainsi le vide entre les routes principales.
- **Le fond de l'Epte**, situé en bordure sud-est du territoire. Ce paysage est caractérisé par une vallée à fond plat, inondable, qui contraint l'implantation du bâti.
- **En Seine**, ensemble situé au sud-ouest du territoire. Ce paysage est caractérisé par des coteaux pentus, une falaise blanche et le fleuve en contrebas, peu visible. Les villages sont coincés en pied de coteau.
- **Les balcons de l'Epte**, situés au sud du territoire. Ces balcons sont définis par des vallées sèches et leurs coteaux. Les villages sont accrochés au relief, le bâti y est plus rare.
- **Les Chapelets de l'Andelle**, situés autour de la vallée du même nom au nord-ouest du territoire. C'est une vallée industrielle, caractérisée par un patrimoine et des savoir-faire anciens et modernes. Les villages sont établis de part et d'autre des deux rives. Les bourgs sont entourés par des prairies, à l'écart des crêtes boisées. L'eau y est très présente.
- **Les Clairières**, situées au nord du territoire. Elles sont définies par la forêt domaniale de Lyons. Les villages sont implantés au centre des clairières. Le bâti est ancien, accompagné de structures végétales omniprésentes.



**Les 7 grands ensembles
du Pays du Vexin Normand**

-  Périmètre du Pays du Vexin Normand
-  Zone bâtie
-  Boissements
-  Limites communales
-  Route principale
-  Route régionale
-  Route locale
-  Hydrographie



La Charte Architecturale et Paysagère

La Charte Architecturale et Paysagère du Pays du Vexin Normand est un outil de connaissance du territoire en matière de paysage, d'urbanisme et d'architecture.

Elle ne constitue pas une réglementation supplémentaire et n'est pas opposable au tiers. Son application repose sur l'engagement de tous.

Son élaboration - confiée au Cabinet Habitat & Développement en partenariat avec l'Agence Roumet Guitel - s'est déroulée en 3 phases avec toujours la volonté de travailler dans une large concertation pour aboutir à un projet de charte partagée et répondant aux attentes de notre territoire :

- Un diagnostic architectural et paysager interactif pour mettre en avant les enjeux de notre territoire a permis de repérer ses principales caractéristiques paysagères, patrimoniales et urbanistiques
- La définition des orientations stratégiques pour aboutir à des scénarii de développement
- La construction d'un programme d'actions pour accompagner les élus et les habitants du territoire dans leurs projets de développement et de constructions.

La Charte Architecturale et Paysagère du Pays du Vexin Normand est consultable sur le site Internet du Syndicat Mixte à l'adresse suivante : www.pays-vexin-normand.com

Le guide "Pour bien construire en Pays du Vexin Normand"

L'objectif de la Charte Architecturale et Paysagère du Pays du Vexin Normand n'est pas seulement de protéger le patrimoine de ce territoire, mais aussi de donner les moyens aux acteurs locaux de le préserver, tout en continuant à vivre et à construire.

Les élus ont souhaité reprendre les principales orientations de la charte dans ce guide, pour donner à chacun les outils nécessaires « pour bien construire en Pays du Vexin Normand ».

Cet ouvrage nous fait découvrir les richesses et les diversités architecturales et patrimoniales qui composent le Pays du Vexin Normand.

C'est un document d'aide à la décision en matière de gestion du cadre de vie.

Il est destiné :

- Aux élus pour l'élaboration de leurs projets d'urbanisme (plan local d'urbanisme, projet d'extension d'un quartier, etc.)
- Aux habitants du territoire pour l'élaboration de leurs projets de constructions, de restauration, etc.

Ce guide formule donc l'objectif de fixer un cadre et de donner des conseils pratiques et concrets aux acteurs locaux pour préserver un territoire riche et un cadre de vie agréable.

Perrine FORZY

*Vice-Présidente du Pays du Vexin Normand
En charge de l'Aménagement du territoire
et du Développement Durable*

Sommaire

01 Préserver les Paysages du Vexin Normand

- Valoriser les sites remarquables du Vexin Normand le patrimoine bâti ancien 8
- Valoriser les sites remarquables du Vexin Normand le patrimoine naturel 9
- Valoriser les points de vue par des itinéraires de découverte 10
- Valoriser les accès à l'eau 11

02 Implanter un nouveau quartier

- Prendre en compte la forme des villages 14
- Prendre en compte la topographie 15
- Anticiper le mode d'urbanisation en fonction du mode d'assainissement 16
- Anticiper le mode de récupération des eaux pluviales 17

03 Aménager les cœurs de villages

- Traiter la voirie et ses abords 20
- Valoriser les places et lieux publics ouverts 21
- Valoriser le petit patrimoine identitaire 22
- Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau 23
- Soigner les entrées de village 24

04 Restaurer le bâti ancien

- Préserver la forme des constructions et les matériaux traditionnels du Vexin Normand 26
- Préserver les éléments de décoration des façades anciennes du Vexin Normand 27
- Restaurer une façade du Vexin Normand – observer avant d'intervenir 28
- Restaurer une façade du Vexin Normand – le choix des matériaux et des couleurs..... 29
- Restaurer une façade du Vexin Normand – les menuiseries..... 30
- Restaurer une toiture du Vexin Normand..... 31

05 Construire une maison neuve

- Implanter la nouvelle construction dans son environnement 34
- Adapter la future construction au terrain 35
- Choisir les matériaux de construction 36

06 Entretenir les abords de la maison

- Comment traiter une clôture ?..... 38
- Pourquoi planter ?..... 39
- Quelles essences locales choisir ? 40

Pour en savoir plus

Adresses utiles pour restaurer ou construire dans le Vexin Normand..... 41



01

Préserver les Paysages du Vexin Normand

- Valoriser les sites remarquables du Vexin
Normand – le patrimoine bâti ancien 8
- Valoriser les sites remarquables du Vexin
Normand – le patrimoine naturel 9
- Valoriser les points de vue par
des itinéraires de découverte 10
- Valoriser les accès à l'eau 11

Valoriser les sites remarquables du Vexin Normand le patrimoine bâti ancien

Parmi toutes les richesses que renferme le Pays du Vexin Normand, le patrimoine bâti ancien est majoritaire et permet aux villages de conserver leur authenticité.

Le patrimoine religieux et l'architecture domaniale sont très souvent à l'origine de l'implantation des villages : maisons de maîtres, fermes, châteaux, manoirs, églises, moulins, lavoirs. Les matériaux sont généralement plus nobles pour ces ouvrages : pierres de taille

autour des ouvertures, ardoises sur les toitures, briques et murs de clôtures en pierres ou silex.

Le bâti ancien structure les cœurs de villages. Il est présent dans les traversées de bourgs ou organisé autour d'espaces publics. Les matériaux utilisés sont principalement les enduits, briques et pierres. La maison à pans de bois, quant à elle, est caractéristique du canton de Lyons.

CONSEILS

Pour garder l'authenticité de nos villages, il faut identifier ces éléments du patrimoine des bourgs qui font leur identité. Pour ne pas oublier et banaliser ces sites, il est important de les mettre en valeur, de les entretenir et de ne pas boucher leur accès. Ils participent à l'attrait du territoire, notamment l'attrait touristique.

Lors de la restauration de ces bâtiments, il faut respecter l'utilisation des matériaux d'origine ; ce sont des éléments qui participent à l'identité de notre territoire.

- Identifier ces éléments du patrimoine identitaire des communes.
- Mettre en valeur ces sites.
- Restaurer en conservant l'architecture et les matériaux d'origine.



Valoriser les sites remarquables du Vexin Normand le patrimoine naturel

Valoriser le patrimoine bâti passe aussi par la valorisation du patrimoine naturel.

Le paysage naturel et agricole du Vexin Normand est très riche. La Vallée de la Seine et les perspectives sur Château Gaillard sont bien connus. D'autres, moins populaires témoignent de cette diversité : paysages vallonnés, petites routes qui serpentent entre les champs et les forêts, villages parsemés de jardins et de vergers.

Ce paysage fait partie intégrante du patrimoine du Vexin Normand. Il est nécessaire de le préserver et de l'entretenir.

Lorsque des sites patrimoniaux particuliers sont identifiés, il est nécessaire ensuite de repérer les points d'accès à ces sites. Entretenir la végétation autour permet de les rendre accessibles et de les valoriser ; des plans de gestion peuvent par exemple être mis en place.



CONSEILS

- Identifier les sites particuliers et leur accès à l'aide de cartes topographiques et d'une visite de terrain.
- Entretenir régulièrement la végétation autour de ces sites pour garder l'accès intact.
- Définir les conditions pour que les qualités du site et son accessibilité demeurent : choix de la vocation du site, classement juridique, conditions liées à l'entretien de la végétation.
- Définir des plans de gestion pour organiser l'entretien de ces sites.

Déconseillé !

- ❌ Ne pas boucher la vue et l'accès à ces sites.
- ❌ Ne pas laisser ces sites à l'abandon.



Valoriser les points de vue par des itinéraires de découverte

Le Pays du Vexin Normand est riche de chemins ruraux en grand nombre. Les ambiances sont très différentes selon les sites.

Mettre en valeur ces chemins "du dimanche" permet la valorisation des sites patrimoniaux.

D'un point de vue touristique, les chemins de randonnées sont l'occasion de découvrir la diversité du patrimoine du Pays.



Depuis plusieurs années, le Syndicat Mixte du Pays s'est inscrit dans cette démarche de valorisation de son patrimoine pour le rendre accessible à la population et aux touristes. Ainsi, plusieurs sentiers de randonnées ont été créés autour d'un site remarquable majeur, qui permet aux randonneurs de découvrir des éléments patrimoniaux moins renommés du territoire mais tout aussi intéressants.

1 C'est le cas par exemple, de la "boucle de la mare Marion" située sur le canton des

Andelys, qui offre une vue imprenable sur le Château Gaillard et permet de découvrir un patrimoine moins connu mais très intéressant : l'hôpital Saint-Jacques, le chemin de halage le long de la Seine, la mare Marion, la source Saint-Martin, etc.

2 La Charte Architecturale et Paysagère a identifié l'ancienne voie ferrée Romilly - Charleval - Etrépagny - Gisors comme un atout touristique majeur à l'échelle du Pays, mais non encore exploité. Elle préconise sa transformation en véritable voie verte ou sentier de randonnée.

Une voie verte existe déjà sur le territoire, celle de Gisors - Gasny qui longe la Vallée de l'Epte pour aller rejoindre Giverny, célèbre village du peintre Claude Monnet. Elle permet chaque année aux touristes et promeneurs de découvrir le patrimoine naturel et historique de l'est du Vexin Normand, ancienne frontière entre le Royaume de France et la Normandie.



CONSEILS

- Mettre en valeur le patrimoine du Pays par des sentiers de découverte.
- Identifier les sites à mettre en valeur et les chemins ruraux déjà existants ou à créer qui leur donnent accès.
- Définir les conditions nécessaires pour favoriser l'accès au site, le confort de la marche et l'intérêt de la balade.
- Entretenir régulièrement ces itinéraires.

L'ensemble des sentiers de randonnées mis en place par le Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand, est à découvrir sur le site Internet du Pays : www.pays-vexin-normand.com



Valoriser les accès à l'eau

L'eau est un élément très présent sur le territoire du Vexin Normand. La Vallée de la Seine, les Vallées de l'Andelle, de l'Epte, de la Lévrière, de la Bonde et les rus donnent un cachet au paysage du Pays. Les mares et puits sont souvent présents au cœur des villages.

Les peupleraies se développent et remplacent peu à peu les prairies empêchant l'accès aux cours d'eau.

1 Les terres en bordure de berges, initialement destinées à l'agriculture d'élevage, sont peu à peu transformées en terrains constructibles et l'accès à l'eau devient impossible.

2 Au pied des falaises de la Seine, le fleuve n'est visible que par bribes. Les berges sont mal entretenues et des haies de propriétés privées bouchent la vue vers le fleuve.



CONSEILS

- *Entretien la végétation pour ne pas qu'elle envahisse la vue vers les cours d'eau.*
- *Utiliser les documents d'urbanisme pour protéger l'accès et la vue vers les rivières.*
- *Restreindre et réglementer l'urbanisation près des berges.*

Déconseillé !

- ❌ *Ne pas boucher l'accès aux cours d'eau.*
- ❌ *Eviter les peupleraies dans les vallées.*
- ❌ *Eviter la privatisation le long des rives des cours d'eau.*



02

Planter un nouveau quartier

- Prendre en compte la forme des villages 14
- Prendre en compte la topographie 15
- Anticiper le mode d'urbanisation en fonction
du mode d'assainissement 16
- Anticiper le mode de récupération
des eaux pluviales 17

Prendre en compte la forme des villages

Les formes des villages du Pays du Vexin Normand sont très différentes selon les lieux.

Prendre en compte la forme des villages, c'est d'abord observer la façon dont le bâti s'est implanté dans le maillage du bourg au fil du temps.

Pour implanter un nouveau quartier dans un village, il est alors nécessaire de tenir compte de ces formes pour que le nouveau quartier s'intègre parfaitement à l'existant.

On privilégiera le comblement des dents creuses à l'intérieur des bourgs et la densification entre les voies et non pas le long des voies pour limiter l'étalement urbain.

Pour définir les limites topographiques du futur quartier à ne pas dépasser, il faut se rendre sur place et observer la forme et les points de vue sur le village. Ceux-ci doivent être préservés de l'urbanisation.

CONSEILS

- Limiter l'allongement des villages le long des routes principales et secondaires, préférer les voies communales.
- Renforcer la structure dans les dents creuses et entre les voies.
- Définir de l'extérieur les points de vue vers le village et les préserver de toute urbanisation.
- Définir des limites topographiques au-delà desquelles il ne faudra pas urbaniser.
- Préserver l'agriculture entre les bourgs.
- Limiter l'urbanisation des coteaux et des lisières de bois et forêts.
- Pour les villages implantés en fond de vallée, préférer agrandir le bourg dans le sens de la vallée.

Déconseillé !

- ❌ Éviter la création de secteurs éloignés et exposés d'un point de vue climatique.
- ❌ Éviter la création de secteurs isolés qui consomment inutilement de l'espace agricole et qui engendrent la création de nombreux services supplémentaires : ramassage des ordures ménagères, ramassage scolaire, extension des VRD, etc.

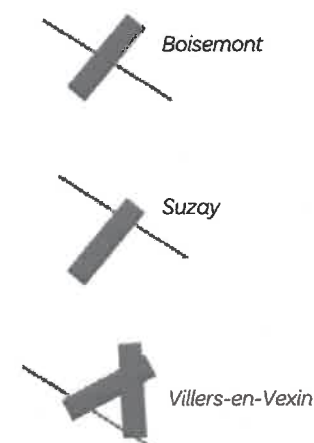
Boisemont : les villages accrochés à la D6014



-  Le village s'enroule autour d'un point haut
-  Fermes
-  Développement le long des routes perpendiculaires à la départementale.
-  Lotissements en retrait de la départementale.
-  "Lotissements en poches" greffés sur une voie.

A partir d'une structure initiale donnée par les fermes, Boisemont s'est étiré perpendiculairement à la D6014. Un lotissement au sud suit cette logique. Un autre s'est accroché directement à la D6014.

Différents types d'accroches sur la départementale



Prendre en compte la topographie

Prendre en compte la topographie dans l'implantation d'un nouveau quartier, c'est lui donner des limites cohérentes.

Pour cela, il faut effectuer un relevé des courbes de niveaux qui donneront le cadre du futur quartier. Il peut être appuyé sur un bosquet. La nature des constructions (hauteur, densité, couleur) doit être adaptée au type de terrain.

2 Le nouveau quartier est encadré par le bois, mais il n'offre pas de profondeur. Dans le cas d'une topographie plane, le nouveau quartier est d'autant plus révélé. Dans ce cas, l'urbanisation doit s'appuyer sur un élément déjà existant sur le site.

1 Ici, la présence d'un mur bordant la route et le plateau, permet d'accrocher le nouveau quartier. Il ne faut pas dépasser ces limites.



1

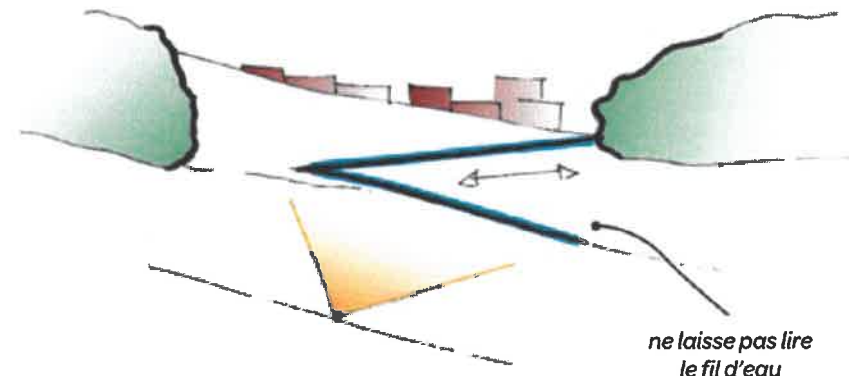


2

Le gabarit :
la lisière du bois

Le mur : un lien
en 1^{er} plan

Un champ préservé



ne laisse pas lire
le fil d'eau

CONSEILS

- S'appuyer sur la morphologie du site.
- Implanter le nouveau quartier par rapport aux courbes de niveaux.
- Respecter la pente.
- Préserver les silhouettes.
- En terrain plan, s'appuyer sur un élément fort du site (rebord de plateau, boisement, haie, mur, etc.) pour implanter le nouveau quartier.

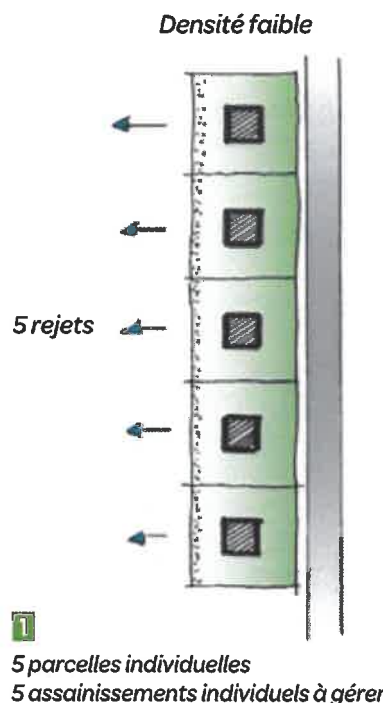
Anticiper le mode d'urbanisation en fonction du mode d'assainissement

La création d'un nouveau quartier représente souvent un investissement en Voiries et Réseaux Divers (VRD). Il est donc important de s'appuyer sur le réseau d'eaux usées et de l'intégrer dans le dessin du nouveau quartier pour minimiser les coûts.

En fonction du type d'assainissement de la commune, le type d'habitat du nouveau quartier pourra différer.

1 En présence d'un assainissement individuel, l'habitat individuel sera plus adapté.

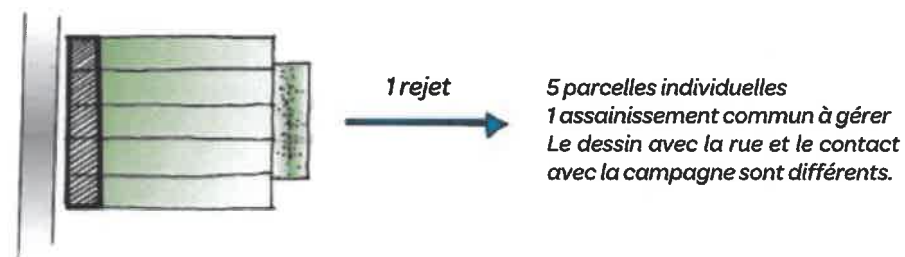
2 En revanche, en présence d'un assainissement collectif, on privilégiera un habitat groupé qui permettra de réduire la consommation d'espace, de réduire la banalisation du paysage et de minimiser les coûts.



CONSEILS

- Développer un habitat cohérent avec l'assainissement pour bénéficier de modes d'urbanisation plus adaptés et plus variés : optimiser l'assainissement collectif en encourageant des modes d'habitats groupés.
- Adapter le mode d'assainissement au contexte du site : pente, densité, capacité du sol, etc.

Densité plus forte



Anticiper le mode de récupération des eaux pluviales

Les réseaux d'eau de pluie et leurs ouvrages participent à l'identité du village. Ils constituent souvent de véritables espaces publics.

Créer un nouveau quartier c'est aussi anticiper le mode de récupération des eaux pluviales et s'appuyer sur le réseau existant d'écoulement des eaux pluviales.

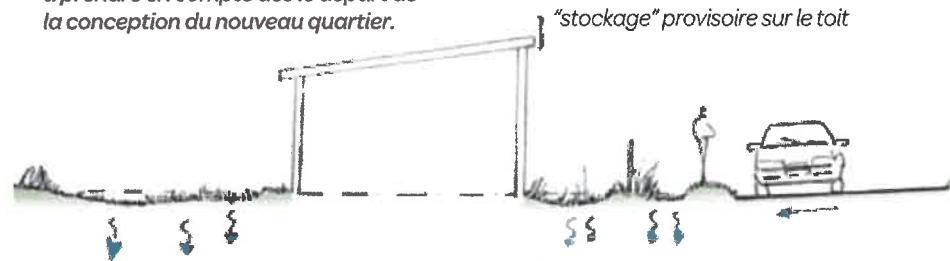
Il est donc nécessaire d'effectuer un relevé des fils d'eau existants et de la topographie permettant ainsi de définir les réseaux à mettre en place.

Les lieux destinés à devenir imperméables doivent être identifiés en amont : espaces plantés, toitures, voiries, etc.

1 Les lieux destinés au futur stockage et à l'infiltration des eaux de pluie doivent également être définis avant l'aménagement du quartier. Cela permet d'éviter les inondations en cas de fortes pluies, et aussi de réutiliser cette eau pour l'arrosage des jardins.



1 L'assainissement de l'eau de pluie : une donnée à prendre en compte dès le départ de la conception du nouveau quartier.



CONSEILS

- Infiltrer l'eau au plus près de la source.
- Diffuser cette eau pour diminuer la question de la sécurité (fossé de rétention).

Déconseillé !

- ❌ Éviter les discontinuités dans les réseaux.





03



Aménager les cœurs de villages

- Traiter la voirie et ses abords 20
- Valoriser les places et lieux publics ouverts 21
- Valoriser le petit patrimoine identitaire 22
- Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau 23
- Soigner les entrées de village 24

Traiter la voirie et ses abords

Le réseau de voiries d'un village est souvent composé de routes de hiérarchies différentes en termes de fréquentation.

Les axes routiers qui supportent de nombreux transports journaliers ne doivent pas être aménagés en axes urbains de proximité (exemple de la RD 6014). L'urbanisation nouvelle doit s'en éloigner. La création de "zones tampons" entre les constructions et ces routes à forte fréquentation permettra de préserver les habitations des nuisances causées par la route. Cela permettra aussi d'assurer la sécurité des piétons en faisant ralentir les voitures.

Le traitement de la voirie génère un coût d'aménagement important. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de définir en amont la vocation réelle de cette voirie : la voie présente-t-elle une utilité pour les piétons ou seulement pour les voitures ? Comment assurer le traitement des eaux pluviales ?

Les chemins piétons sont aussi des éléments à valoriser. Ils établissent un lien entre les quartiers et les équipements (noues, arrêts de bus, chemins de randonnées).



1 GRANDE RUE
Grande largeur
Façades riveraines

2 trottoirs
2 bordures
2 caniveaux
2 trottoirs imperméables



2 VOIE SECONDAIRE
1 largeur plus faible
1 chaussée à une sente piétonne

1 seul trottoir imperméable
1 caniveau
1 bordure



3 VOIE TERTIAIRE
Pas de bordure
Pas de trottoir

Des accotements en herbe



CONSEILS

- Adapter l'aménagement à la capacité et à la typologie de la desserte.
- Définir la vocation de la voirie en fonction de son trafic et de ses emprises au sol.
- Proposer des aménagements adaptés à son importance ou diriger le développement du bourg à son opposé.
- Prendre en compte le traitement des eaux pluviales.

Valoriser les places et lieux publics ouverts

La place du village constitue un véritable lieu de vie. Elle participe à l'animation et à l'attraction du cœur de village avec ses marchés, ses foires et ses jeux.

La qualité de traitement de cet espace public est donc primordiale pour rendre ce lieu convivial et valoriser le patrimoine bâti alentour.

Pour réussir l'aménagement d'une place, il est important de réaliser une analyse détaillée des caractéristiques existantes : type de bâti, matériaux des constructions et des revêtements.

Il faut également envisager une ou plusieurs fonctions à cette nouvelle place qui seront

peut-être parfois déterminantes dans le choix des aménagements de ce lieu : le passage et le parking des voitures, une halle pour les marchés, les aires de jeux, etc.

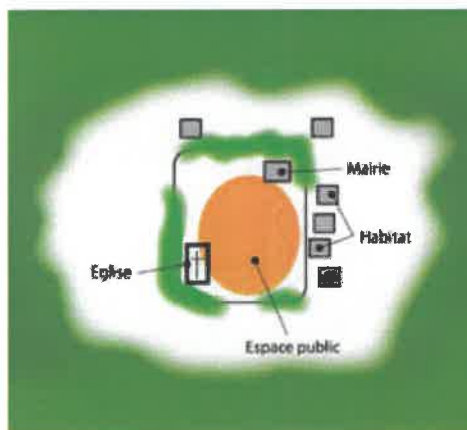
Lors de la création d'un nouveau quartier, il faut anticiper et prévoir la réalisation d'un lieu public, qui permettra de créer du lien entre les habitants du futur quartier et d'apporter un lieu de vie et d'animation, autour duquel le quartier pourra se développer.

CONSEILS

- *Privilégier la simplicité des matériaux : sol stabilisé ou enherbé pour un hameau, place pavée ou goudronnée pour un bourg.*
- *Préserver les plantations au cœur du village.*
- *Préserver et valoriser les caractéristiques du bâti.*
- *Envisager la ou les future(s) fonction(s) de ce lieu.*

Déconseillé !

- ❌ *Ne pas multiplier l'utilisation de matériaux différents sur une surface trop restreinte, au risque de surcharger l'aménagement.*



Valoriser le petit patrimoine identitaire

Le Pays du Vexin Normand renferme un grand nombre de petits patrimoines identitaires bâtis et naturels, qui témoignent de l'héritage de son histoire et de ses activités passées : églises, manoirs, châteaux, anciennes gares, moulins, pigeonniers, porches, croix et calvaires, haies bocagères, alignements d'arbres, etc.

Ces éléments font partie du patrimoine symbolique qui caractérise l'identité des villages du territoire.

Les identifier et les protéger, c'est conserver la mémoire des lieux et des modes de vie, renforcer l'attrait touristique du territoire et valoriser le cadre de vie.

Ces éléments peuvent être protégés grâce au plan local d'urbanisme de la commune (notamment dans l'article 11 du règlement), leur classement en "éléments remarquables", la mise en place de périmètres de protection des monuments historiques, leur classement en sites naturels protégés et inscrits, et

enfin la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).



CONSEILS

- *Faire un relevé des éléments bâtis et naturels qui participent à la spécificité du village.*
- *Protéger juridiquement ces éléments.*
- *Restaurer ces éléments en privilégiant l'utilisation des matériaux d'origine.*
- *Valoriser ces éléments par leur signalement auprès de la population (signalétique, circuits thématiques, etc.).*

Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau

De nombreux villages du Vexin Normand sont parcourus par des cours d'eau. Les points d'eau de type "mare" sont aussi très répandus.

Les ouvrages liés à l'eau sont alors très fréquents sur le territoire et participent à la construction de son identité : petits ponts, moulins, rampes de pêche, lavoirs, caniveaux, etc.

Au même titre que pour le petit patrimoine identitaire, il faut identifier, protéger et valoriser ce patrimoine lié à l'eau qui renforce l'attrait du territoire et son cadre de vie de qualité.



Soigner les entrées de village

L'arrivée sur le village constitue la première impression que l'on se fait de celui-ci.

Si l'on veut que cette impression soit agréable, l'entrée du village doit être soignée pour offrir un bel accueil lorsqu'on y entre.

1 L'accompagnement paysager joue un rôle prépondérant pour rendre l'entrée du village remarquable.

2 A contrario, certains bourgs souffrent parfois d'une image peu accueillante, due à l'aménagement de zones d'activités ou de zones d'habitations mal intégrées à l'environnement préexistant.



CONSEILS

- Libérer des espaces enherbés suffisamment larges aux abords des routes pour marquer le tracé des voies et renforcer le caractère rural du village.
- Développer les plantations d'essences locales aux entrées des villages entre l'espace enherbé et le champ ou le bâti pour assurer une transition douce entre le bourg et son extérieur.

04

Restaurer le bâti ancien

- Préserver la forme des constructions et les matériaux traditionnels du Vexin Normand 26
- Préserver les éléments de décoration des façades anciennes du Vexin Normand 27
- Restaurer une façade du Vexin Normand observer avant d'intervenir 28
- Restaurer une façade du Vexin Normand le choix des matériaux et des couleurs 29
- Restaurer une façade du Vexin Normand les menuiseries 30
- Restaurer une toiture du Vexin Normand 31

Préserver la forme des constructions et les matériaux traditionnels du Vexin Normand

Le bâti ancien des bourgs et villages du Pays du Vexin Normand est caractérisé par l'utilisation de matériaux typiques du territoire.

Ils varient selon les villages : brique pleine, colombage à pans de bois avec remplissage torchis, pierre, silex noir et blond, moellons ; petites tuiles et ardoises pour les toitures.

Les habitations présentent généralement un aspect massif. Les volumes sont simples.

Plus généralement elles sont composées d'un niveau en rez-de-chaussée avec grenier ou bien de deux niveaux, surmontés par un toit à deux ou quatre versants.

Dans les bourgs, le faîtage est généralement parallèle à la rue ou parfois perpendiculaire pour casser la monotonie de la rue.

L'enchaînement des maisons, pignons et des murs de clôture, rythme la voie publique avec parfois quelques variations de retraits, hauteurs et volumes.



CONSEILS

- Observer et repérer les caractéristiques principales du bâti ancien qui caractérisent l'architecture locale du village.
- Conserver l'utilisation des matériaux d'origine.
- Conserver les volumes d'origine des habitations et leur implantation par rapport à la voie (particulièrement en centres-bourgs).
- Conserver l'alignement et le rythme des façades.



Restaurer une façade du Vexin Normand observer avant d'intervenir

La restauration d'une façade doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux exemptée de permis de construire à la mairie où se situe la façade à restaurer.

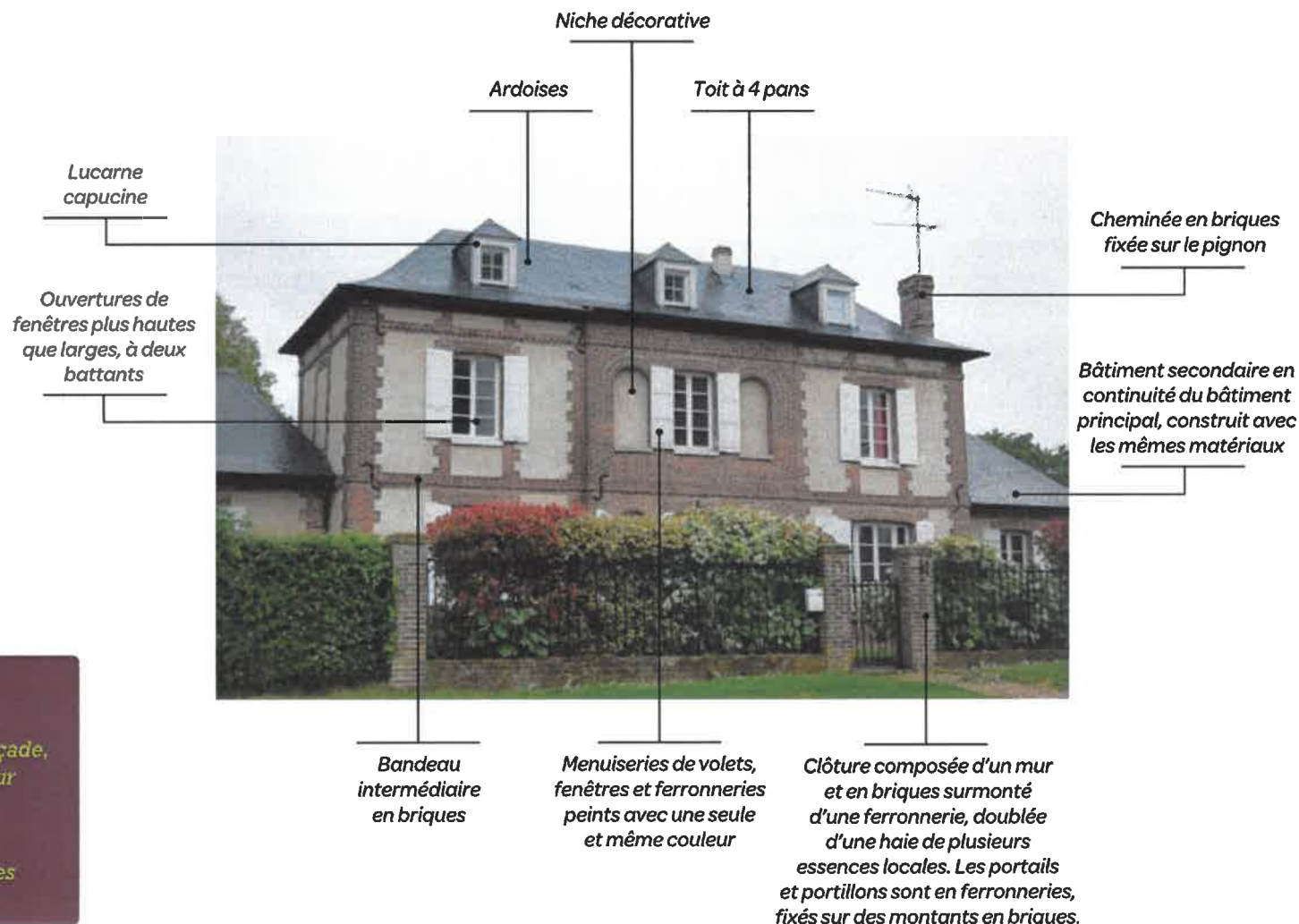
Pour restaurer une façade avec soin, il est nécessaire en premier lieu d'observer la façade dans son contexte et d'analyser les différentes parties qui la composent : la forme des ouvertures, les types de matériaux qui la composent, les couleurs de façade et des menuiseries ; mais aussi, les bâtiments proches et leur composition.

Cette maison de bourg présente une symétrie parfaite entre ses parties gauche et droite.

Lors d'une restauration de façade, conserver cet équilibre général, les matériaux originaux et la forme des éléments de composition : ouvertures, modénatures, etc.

CONSEILS

- Conserver l'alignement et le rythme des façades.
- Conserver l'équilibre général de la façade, les modénatures, la hauteur et la largeur des ouvertures.
- Conserver les couleurs d'enduits.
- Conserver les couleurs des menuiseries et ferronneries.



Restaurer une façade du Vexin Normand le choix des matériaux et des couleurs

Après avoir observé finement la façade et relevé les différents éléments qui la composent, vient le moment d'intervenir et de restaurer.

Les couleurs des bâtiments sont adaptées au climat de la région. Les couleurs sombres permettront en hiver de conserver la chaleur accumulée pendant la journée. En été, ces couleurs sombres évitent le phénomène d'éblouissement. Il faut éviter les enduits trop clairs qui impactent le paysage vu de loin.

Les couleurs des façades peuvent être obtenues soit :

- par le choix du matériaux lui-même (pierres, briques, etc.),
- par la coloration des joints et enduits par des matières locales,
- par un badigeon de lait de chaux coloré par des terres naturelles,
- par des peintures sur les éléments en bois (colombages, lucarnes, menuiseries).

Principales références non exhaustives de fabricants préconisés par le SDAP de l'Eure :

- enduits : enduit PRB, Srasservil, Lafarge mortier, Weber et Broutin, etc.
- peintures de façades : Peintures Guittet, Tollens, La Seigneurie, Gautier, Sikkens, Zoplan, etc.

Le choix de la couleur d'une façade est une étape importante, car elle peut avoir un impact non négligeable sur le paysage. Au préalable, il est nécessaire de connaître :

- l'orientation du bâtiment par rapport à la lumière : selon l'exposition du bâtiment, une même couleur pourra paraître plus claire au sud, ou plus foncée au nord,
- la texture et la structure du matériaux que l'on souhaite recouvrir : une surface lisse réfléchira beaucoup plus la lumière qu'une surface rugueuse qui assombrira la couleur,

- le contraste avec les bâtiments et matériaux environnants : la couleur choisie pour la façade produira un contraste avec la couleur du toit du bâtiment mais aussi avec les couleurs des bâtiments environnants.

Pour résumer, le choix d'une couleur est une opération difficile et doit être mûrement réfléchi. Il est vivement conseillé d'effectuer un essai sur une partie de la façade à traiter, d'environ 1m² avant d'opérer le choix définitif. On laissera le temps à la peinture ou à l'enduit de sécher, car cette étape est nécessaire pour obtenir la couleur finale.

CONSEILS

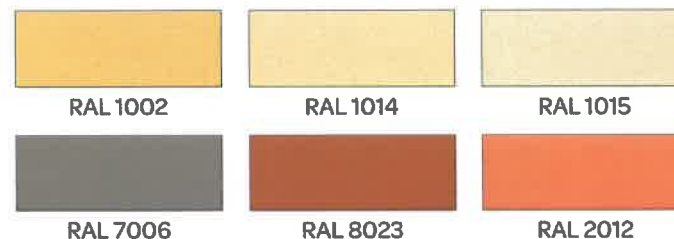
- ☑ Observer le bâtiment dans son environnement et les matériaux qui le composent.
- ☑ Privilégier des couleurs proches de l'environnement.
- ☑ Faire un essai sur la façade avant d'opérer le choix définitif de la couleur.

Déconseillé !

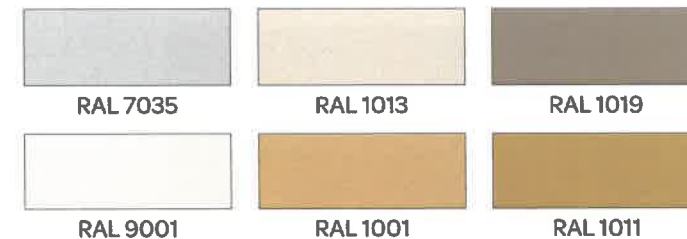
- ☒ Éviter les couleurs trop claires pour les murs.
- ☒ Éviter les enduits de teinte inappropriée (rose saumon, vert vif, orange foncé).
- ☒ Éviter les maçonneries avec des joints trop marqués.

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (SDAP) a élaboré des fiches conseils qui répertorient entre autres, les couleurs à utiliser préférentiellement (selon les références RDS (RAL Design System, reproductible par les principaux fournisseurs de peinture) :

Couleurs conseillées pour les enduits (réf. RAL)



Couleurs conseillées pour les badigeons et peintures (réf. RAL)



Préserver les éléments de décoration des façades anciennes du Vexin Normand

En plus de l'utilisation de matériaux caractéristiques, le bâti ancien du Vexin Normand se distingue par ses modénatures. Ce sont les éléments d'ornementation présents sur le bâti et qui sont intégrés à la façade : corniches, bandeaux, encadrements de baies, motifs, etc.



Les ouvertures quant à elles rythment la composition de l'architecture. Les pignons sont rarement percés d'ouvertures. Les baies sont rectangulaires et plus hautes que larges : leur encadrement est en briques notamment lorsque les murs sont en remplissage de tout venant, et plus fréquemment en briques. Les fenêtres sont à deux vantaux ouvrants à la française. Les volets sont essentiellement à deux battants, éventuellement pliants et en bois peint. Les portes d'entrée sont d'un seul battant, pleines avec une imposte vitrée ou constituées d'une partie vitrée protégée par un barreaudage. Les portes charretières à deux battants sont en bois plein, peint.



CONSEILS

- Conserver les encadrements des portes et fenêtres en briques, pierres et colombage.
- Conserver des fenêtres plus hautes que larges
- Conserver des volets battants peints dans la teinte d'origine.
- Préserver l'unité des bandeaux et corniches, les matériaux d'origine (briques, poutres) et les détails d'ornements.
- Éviter les enduits uniformes.
- Préserver le rythme et la taille des ouvertures de portes et fenêtres.

Restaurer une façade du Vexin Normand les menuiseries

Les menuiseries font partie intégrante des façades.

LES FENÊTRES

- Elles doivent être plus hautes que larges.
- Elles sont généralement divisées en trois ou quatre carreaux par vantail.
- La partie visible du cadre dormant doit être très fine et le meneau central doit présenter un fort profil mouluré.
- Le petit bois, très fin (3 cm d'épaisseur maximum), doit être saillant à l'intérieur et à l'extérieur.

LES VOLETS

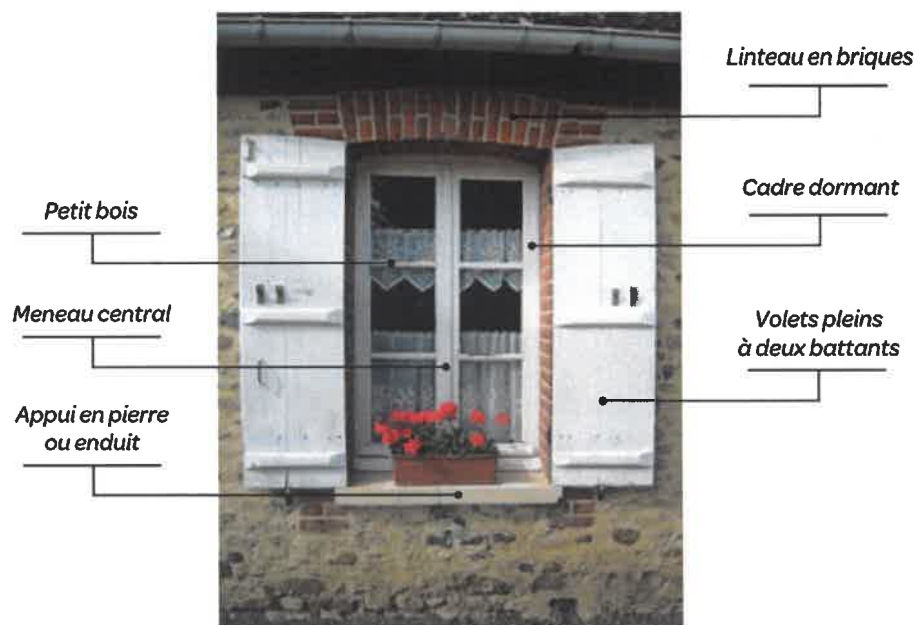
- La plupart du temps, ils sont à deux battants, en bois peint.
- Ils sont pleins ou persiennés ou encore, demi-persiennés.
- Si des volets roulants doivent être installés, il est préférable de garder en plus des volets traditionnels pour conserver l'aspect initial du bâtiment. Le caisson du volet roulant devra être encastré dans le linteau ou être installé à l'intérieur de la pièce.

LES PORTES

- Les portes anciennes sont en bois massif, souvent en chêne ou châtaignier, essences qui résistent le mieux aux intempéries.
- Lors d'une rénovation, conserver les caractéristiques de la porte ancienne.

LES TEINTES DES MENUISERIES

- Privilégier des couleurs fréquemment utilisées sur les bâtiments anciens.
- L'ensemble des éléments de menuiseries (fenêtres, volets, portes) seront peints en une seule et même couleur.



CONSEILS

- *Entretien régulièrement les menuiseries en bois.*
- *Utiliser la même couleur que celle d'origine pour repeindre les menuiseries.*

Déconseillé !

- ❌ *Eviter les menuiseries en PVC.*
- ❌ *Eviter les volets roulants et leur caisson apparent à l'extérieur.*

Restaurer une toiture du Vexin Normand

La continuité des toits est souvent le premier élément qu'on remarque dans le paysage lorsque l'on regarde le village de loin. Le choix des matériaux qui composent la toiture est donc essentiel.

LES MATÉRIAUX

Le Vexin Normand est caractérisé par l'utilisation de tuiles et d'ardoises. Le chaume est quasi inexistant.

Les tuiles plates sont adaptées pour les toits à forte pente. Les tuiles mécaniques sont assez fréquentes, elles ont fait leur apparition au milieu du XIX^e. Il est donc préférable de les utiliser sur des bâtiments datant de cette époque.

L'ardoise est un matériau très répandu, elle s'adapte sur des pentes comprises entre 35° et 45°. Préférer l'ardoise naturelle à poreux rectangulaire plus large que haut.

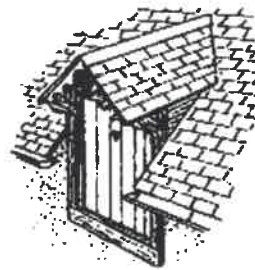
LUCARNES ET CHÂSSIS DE TOIT

Les lucarnes de toit sont très répandues sur le territoire. Elles doivent être réalisées en bois ou maçonnerie et éviter le béton.

Les châssis de toit doivent être intégrés de façon discrète, privilégier des ouvertures axées sur les fenêtres du rez-de-chaussée, avec des proportions plus hautes que basses.

LES CHEMINÉES

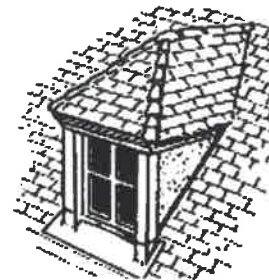
1 Les cheminées participent aussi à l'équilibre du toit. Elles sont principalement de forme rectangulaire et construites en briques pleines.



Lucarne pendante,
dite *meunière*
ou *gerbière*



Lucarne à deux pans,
dite *jacobine* en bâtière
ou à chevalet



Lucarne à croupe,
dite *capucine*
ou "à la capucine"



LES ANTENNES ET PARABOLES

2 Elles sont aujourd'hui inévitables, néanmoins on privilégiera une installation discrète notamment pour les toitures donnant sur la route.

LES PANNEAUX SOLAIRES

3 Ils doivent s'intégrer dans la composition générale des façades et toitures (éviter l'effet de mitage sur les toits). Ils s'intègrent beaucoup mieux sur une toiture d'ardoises.



CONSEILS

- Privilégier des matériaux traditionnels : tuiles plates ou mécaniques, ardoises.
- Conserver les lucarnes et cheminées.
- Préférer la végétalisation des terrasses.

Déconseillé !

- ❌ Éviter les tuiles noires, trop claires ou flammées.
- ❌ Éviter les matériaux de type : ciment fibré, plaques translucides, panneaux-tuiles, tôle ondulée.
- ❌ Éviter les châssis de toit trop nombreux, trop larges et mal intégrés.
- ❌ Éviter les antennes et paraboles trop voyantes de la rue.



05



Construire une maison neuve

- Planter la nouvelle construction
dans son environnement 34
- Adapter la future construction au terrain 35
- Choisir les matériaux de construction 36

Implanter la nouvelle construction dans son environnement

L'implantation d'une nouvelle construction constitue une étape clé pour réussir son intégration dans l'environnement paysager du village. Les vues depuis l'extérieur du bourg seront ainsi préservées.

Pour réussir cette implantation, la construction doit s'appuyer en premier lieu sur la topographie du terrain. Le sol présente souvent un relief naturel qui doit être pris en compte pour inscrire la nouvelle construction.



La végétation est un élément très important dans le choix de l'implantation des maisons. On peut adosser la nouvelle construction sur un arbre ou en continuité d'un bosquet, l'intégration paysagère n'en sera que meilleure. Toutefois, il faut respecter une distance minimale entre la lisière du bois et la construction, qui correspond à la hauteur des arbres rabattue au sol.

Les nouvelles constructions doivent par ailleurs cohabiter avec les activités agricoles parfois nuisantes. La distance entre habitations et cultures agricoles peut être respectée par la mise en place d'un chemin et/ou de haies entre les terrains construits et les champs.



Sur le plateau, la ferme est bâtie entre les ondulations peu marquées du terrain qui permettent son intégration au paysage.



A droite, le village s'appuie sur les éléments existants du paysage : bosquet, arbres, haies. Les constructions forment un ensemble cohérent au niveau du bourg. En revanche, à gauche, les nouvelles constructions sont complètement sorties des limites du village et ne s'appuient sur aucun élément du paysage. La distance avec les champs n'existe plus. Le choix des couleurs dénote aussi par rapport au reste du village.

CONSEILS

- S'appuyer sur un élément du paysage : topographie du terrain, arbre isolé, bosquet, bois, haies.
- Le bosquet doit paraître plus grand que la construction.
- La distance entre le bois et la nouvelle construction doit être confortable.
- La distance entre les champs et la nouvelle construction doit être suffisante et matérialisée par un chemin et/ou une haie bocagère.

Déconseillé !

- ❌ Éviter de construire dans le bois ou le bosquet, la maison ne peut plus respirer.
- ❌ Éviter de construire sur des terrains en pente.

Adapter la future construction au terrain

Le choix de l'orientation de la maison sur le terrain est très important. Selon le choix qui va être fait, la construction pourra ou non évoluer dans les années à venir.

Les maisons construites en plein milieu du terrain ne permettront pas une évolution de la maison. Ce type d'implantation banalise le quartier, favorise l'étalement urbain et génère des coûts supplémentaires en réseaux et déplacements.

Or, choisir de construire sa maison en bordure de terrain, permettra plus tard de faire évoluer la maison ou la parcelle. Il sera possible pour les propriétaires, de faire une extension de la maison si la famille s'agrandit, ou de revendre une partie du terrain pour construire une seconde maison lorsque les enfants seront partis.

1 En centre bourg, les constructions en bordure de rue permettent de garantir une trame continue le long de la rue.

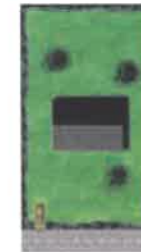
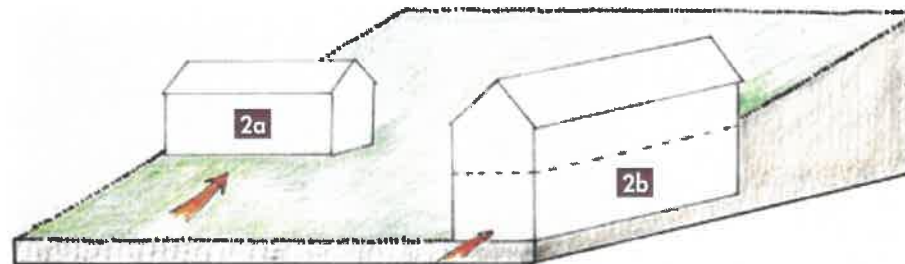
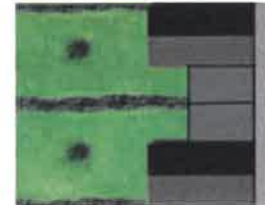
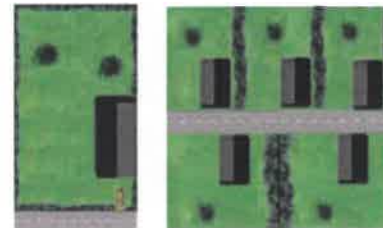
Si les nouvelles constructions doivent être

réalisées dans une pente, on évitera de construire les maisons les plus hautes sur les points les plus hauts.

2 Dans le cas d'un terrain en pente, sans autre choix possible, deux solutions :

- 2a la maison doit être implantée parallèlement aux courbes de niveaux. Aucun terrassement n'est réalisé en façade. Si la pente est forte, la voiture stationne au plus près de la rue, à l'écart de la maison.

- 2b la maison est implantée perpendiculairement aux courbes de niveaux. Elle présente ainsi un accès par la rue et un accès par le jardin.



CONSEILS

- Dans la construction d'un nouveau quartier, prévoir des tailles variées de parcelles.
- Concevoir la position de la maison sur la parcelle de manière à permettre la réutilisation de l'espace libre à l'avenir : favoriser les constructions en limite de parcelle.

Déconseillé !

- ✗ Éviter de construire la nouvelle maison en milieu de terrain.
- ✗ Éviter de construire dans une pente.



Choisir les matériaux de construction

Le choix des matériaux à utiliser pour une nouvelle construction n'est pas simple. Les promoteurs proposent souvent des modèles types de constructions que l'on retrouve très fréquemment dans les lotissements du territoire.

Avec l'arrivée de nouvelles normes liées aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement, les formes de construction risquent également d'être modifiées.

1 Néanmoins, il est possible lors de la construction d'une habitation, d'intégrer des matériaux rappelant ceux utilisés dans la construction des bâtiments traditionnels : briques, pierres, ardoises, tuiles, etc. (cf. partie 4). On privilégiera par exemple des ouvertures plus hautes que larges, des linteaux de fenêtres en briques ou en bois selon le lieu, en s'inspirant toujours du bâti existant.

2 On évitera la construction d'habitation présentant une architecture très moderne aux abords d'anciens bâtiments à l'architecture traditionnelle.

3 Dans les centres anciens, on privilégiera la continuité avec l'existant : rappel des matériaux traditionnels, alignements et volumétrie cohérente avec le reste, etc.

De manière générale on reprendra les conseils de la partie 4.



CONSEILS

- Intégrer à la construction quelques matériaux rappelant l'architecture locale.
- Favoriser l'intégration des matériaux à économie d'énergie.
- Prendre en compte les bâtiments anciens existants.
- Prendre en compte les conseils de la partie 4.

Déconseillé !

- ❌ Éviter la construction de maisons très modernes à proximité de bâtiments anciens.



06



Entretenir les abords de la maison

- Comment traiter une clôture ?..... 38
- Pourquoi planter ?..... 39
- Quelles essences locales choisir ? 40

Comment traiter une clôture ?

Les clôtures en minéral ou végétal marquent les limites des propriétés, parfois par des murs hauts, parfois par des haies aux essences locales.

LES CLÔTURES MINÉRALES

Les murs et les murets sont fréquents sur le territoire, particulièrement en centre-bourg où ils permettent de garder la continuité du bâti, de structurer le parcellaire et de façonner le bâti.

Caractérisés par l'utilisation de pierres, briques, silex et bauge, ils sont parfois surmontés de ferronneries.

Ils font partie intégrante du patrimoine symbolique du Vexin Normand (églises, manoirs, propriétés agricoles).

LES PORTAILS

Les portails sur rue s'inscrivent dans la continuité de la clôture. Ils doivent être installés sur des montants rappelant les éléments de la clôture : briques, pierres, etc.

Les portails existants seront restaurés ou remplacés à l'identique pour préserver le caractère de la clôture. Les nouveaux portails, d'une hauteur de 1,5 à 2 mètres, seront inspirés des anciens en métal ou bois, pleins ou ajourés, en évitant les matériaux synthétiques.



CONSEILS

- ☑ Conserver et restaurer les murs et murets existants.
- ☑ Privilégier l'utilisation des matériaux d'origine pour la restauration.
- ☑ Adapter la future clôture au style du bâti environnant : hauteur des murs plus ou moins grande, hauteur des haies, type de matériaux, type de technique, etc.

Déconseillé !

- ☒ Éviter les matériaux préfabriqués et standardisés (PVC, fausse pierre, faux bois, etc.).



Pourquoi planter ?

Les haies en clôtures et en bordure de routes ou de champs jouent un rôle très important sur les plans climatique, agricole, environnemental, économique et paysager.

Il faut donc protéger et entretenir ce patrimoine naturel végétal.

La présence de haies en clôtures compose le paysage de la rue. Choisir de préférence des essences locales qui mettront en valeur les habitations et amélioreront l'environnement et la biodiversité.

1 Il faut éviter le recours systématique aux espèces de conifères, thuyas, cyprès ou lauriers palmes, qui rendent le paysage monotone. Les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Entretenir les haies pour éviter qu'elles ne prennent trop de place et envahissent l'espace public. Si l'entretien est mécanique, il est préférable d'utiliser des méthodes douces. Les haies anciennes demandent parfois un renouvellement de quelques sujets.



CONSEILS

- ☑ Planter en bordure de clôtures.
- ☑ Choisir des essences locales.
- ☑ **2** Doubler les clôtures ajourées par une haie d'essences locales.

Déconseillé !

- ☒ Éviter l'utilisation des conifères.
- ☒ **3** Éviter les clôtures en béton simple.



Quelles essences locales choisir ?

Chaque essence possède des avantages et des inconvénients.

Il existe différents types de haies :

- haie taillée marcescente : les feuilles mortes restent accrochées tout l'hiver sur les rameaux (hêtre vert, hêtre pourpre),
- haie taillée semi marcescente : les feuilles mortes restent plus ou moins accrochées l'hiver (charme, charmillle),
- haie taillée persistante : les feuilles vertes restent accrochées tout l'hiver (houx, if, buis).

Chaque type d'essence possède des avantages et des inconvénients. Certaines espèces poussent plus vite que d'autres, certaines gardent leurs feuilles en hiver.

L'idéal est de mélanger ces différentes espèces pour rendre la haie attractive et moins monotone.



CONSEILS

☑ Choisir des essences locales pour composer une haie.

☑ Mélanger les espèces pour créer une haie vivante.

Déconseillé !

☒ Éviter l'utilisation des conifères, thuyas, cyprès ou lauriers palmes.



Quelques essences locales de haies* :

Alisier blanc, Alisier Torminal, Amélanchier, Aubépine, Aulne à feuille en cœur, Aulne glutineux, Bouleau pubescent ou verruqueux, Bourdaine, Buis, Cerisier à grappes, Cerisier de Sainte-Lucie, Charme commun, Châtaignier, Chêne pédonculé, Chêne rouge, Chêne rouvre, Chêne sessile, Cormier, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Cytise, Erable champêtre, Erable plane, Erable sycomore vert ou pourpre, Frêne commun, Fusain d'Europe, Hêtre vert ou pourpre, Houx, If, Marronnier, Mersisier, Néflier, erpun purgatif, Noisetier vert ou pourpre, Noyer royal, Orme, Peuplier blanc, Peuplier tremble, Poirier sauvage, Pommier sauvage, Prunellier, Prunier myrobolan, Robinier faux acacia, Saule blanc, Saules des vanniers, Saule marsault, Sorbier des oiseleurs, Sureau noir, Tilleul à petites feuilles, Tulipier de Virginie, Viorne lantane, Viorn obier.

*source : CAUE76

Pour en savoir plus

Adresses utiles pour restaurer ou construire dans le Vexin Normand

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

« Les Galées du Roi »
30, rue Gadeau de Kerville
76100 ROUEN
Tél. : 02 35 62 24 42
ademe.haute-normandie@ademe.fr

ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

8, boulevard Georges Chauvin
27000 EVREUX
Tél. : 02 32 24 06 66

ANAH : Agence Nationale de l'habitat, délégation de l'Eure

1, avenue du Maréchal Foch
27022 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 29 60 34

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Eure

67, rue de Pierre Tal Coat
27000 EVREUX
Tél. : 02 32 23 50 50
accueil@capeb-eure.fr

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure

51, rue Joséphine
27000 EVREUX
Tél. : 02 32 33 15 78

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure

8, boulevard Allende
BP 219
27092 Evreux CEDEX 9
Tél. : 02 32 39 41 81
courrier@cm-27.fr

Chambre d'Agriculture de l'Eure

5, rue de la Petite Cité
BP 882
27008 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 78 80 00
accueil@eure.chambagri.fr

CDT : Comité Départemental du Tourisme de l'Eure

3, rue du Commandant Letellier
BP 367
27003 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 62 04 27
info@eure-tourisme.fr

Service de la Conservation Départemental du Patrimoine du Conseil Général de l'Eure

3 bis, rue de Verdun
27000 EVREUX
Tél. : 02 32 31 51 10

Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie

Rue Pierre de Coubertin
BP 424
76805 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY CEDEX
Tél. : 02 35 65 47 10
conservatoriedessites@cren-haute-normandie.com

DDT : Direction Départementale des Territoires de l'Eure

1, avenue Maréchal Foch
27022 EVREUX
Tél. : 02 32 29 60 60
ddtm@eure.gouv.fr

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie

Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 58 53 27
direction.dreal-hnormandie@developpement-durable.gouv.fr

INFO ENERGIE : Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure

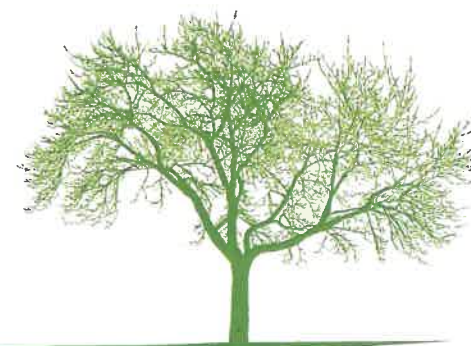
1, place Guillaume Petit
BP 111
27401 LOUVIERS CEDEX
Tél. : 06 83 35 79 35
eie@alec27.fr

Maisons Paysannes de France dans l'Eure

1, chemin des Aulnes
27400 HEUDEBOUVILLE
Tél. : 02 32 50 54 32
eure@maisons-paysannes.org

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure

Préfecture de l'Eure
Boulevard Georges Chauvin
27022 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 78 26 27
sdap.eure@culture.gouv.fr





**Pays du Vexin
Normand**



Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand
Résidence Le Maréchal
28, avenue de la République - 27700 LES ANDELYS
Tél. : 02 32 21 08 02
vexin-normand@wanadoo.fr

